

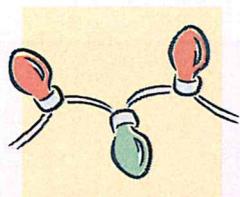
# LETTRE MUNICIPALE

Numéro 6  
Décembre

2006



## ILLUMINATIONS



### Prix spéciaux :

Cette année 2 prix spéciaux seront décernés pour les actions collectives mettant en valeur, une rue, un quartier, un village, un monument, des oeuvres d'arts (pont, église..., place,...)

Comme les années précédentes, 4 prix individuels seront attribués, pour les décors de nuit et de jour.

Le jury passera entre Noël et le jour de l'an.



## LA POSTE



### Changement d'horaires :

La levée du courrier se faisant désormais à midi, les horaires du bureau de la Poste ne sont plus en adéquation et nécessitent une adaptation.

A partir du 04 décembre prochain les horaires du bureau seront les suivants :

Du lundi au vendredi :  
de 9h30 à 12h30

Et le samedi  
de 10h45 à 12h15



## RANDONNEES POUR LE TELETHON



### Le canton en marche...

Samedi 09 décembre 2006

Départ 14h00 (7-8 kms)

Adultes : 3€  
Enfants moins de 16 ans :  
gratuit

Jus de fruits, chocolat  
chaud, café à l'arrivée.

Dans les communes  
suivantes :

### Départs des Mairies :

Brion  
Champagné Saint Hilaire  
Château-Garnier  
Gencay  
Magné  
Saint Secondin  
Sommières du Clain  
Usson du Poitou (départ,  
place de l'église).

## VENTE DE COMMUNAUX A LA PETOLEE

Suite à la demande des Consorts SEINE et de M. & Mme BOMBARD Louis qui souhaitent acquérir les « Communaux » actuellement en friches et non utilisés, sis à « La Péto-lée » Le Conseil Municipal a donné un avis favorable et propose un prix de vente de 0.30€ le m<sup>2</sup>.

Un registre destiné à recueillir les observations des habitants de la Commune sera ouvert en mairie du 3 janvier au 5 mars 2007.

### Les parcelles concernées sont les suivantes :

- section AS n° 76 (209m<sup>2</sup>) serait vendue à M. & Mme BOMBARD
- Section AS n° 58 (1380m<sup>2</sup>) et AT 29 (10290m<sup>2</sup>) seraient vendues au Consorts SEINE.

A l'issue de cette procédure, le Conseil Municipal délibérera à nouveau, en tenant compte des observations et réclamations recueillies, pour finaliser ou non la vente aux intéressés.

## VENTE DE CHEMINS RURAUX

Le Conseil Municipal, ayant émis un avis favorable à l'aliénation de quatre portions de chemins ruraux :

- Portion d'une surface d'environ 1175 m<sup>2</sup> entre les parcelles AS 50, 51 et 52 ( la Clé de la Bis)
- Portion d'une surface d'environ 1345 m<sup>2</sup> entre les parcelles AT 31 et 32 (La Clé de la Bis)
- Portion d'une surface d'environ 3830 m<sup>2</sup> entre les parcelles AT 32, 36, 39, 40, 41 et 46 (La Bésillière)
- Portion d'une surface d'environ 345m<sup>2</sup> entre les parcelles BI 290, 292 et BM 238, 239,240,241 (Laspière)

Les Consorts SEINE souhaitent acquérir les portions sises à « La Clé de la Bis » et « La Bésillière » et Madame SEJOURNE Pascale souhaite acquérir la portion sise à « Laspière »

Conformément à la loi, une enquête publique au cours de laquelle chacun pourra présenter ses réclamations ou observations se déroulera du 6 février au 20 février 2007 inclus.

Monsieur Claude CARZAN, désigné Commissaire Enquêteur sera à la disposition du public, à la mairie :

- le mardi 6 février de 10h à 12h
- Le jeudi 15 février de 10h à 12h
- Le mardi 20 février de 10h à 12h

## **JOYEUSES FETES A TOUS ET MEILLEURS VŒUX POUR 2007**

Mairie de Château-Garnier  
Rue Maisonnay  
86350 Château-Garnier

Téléphone : 05 49 87 80 11  
Télécopie : 05 49 87 82 86

Messagerie :

[mairie.chateaugarnier@wanadoo.fr](mailto:mairie.chateaugarnier@wanadoo.fr)



La Mairie sera fermée du 24 décembre au 02 janvier 2007 inclus.

Une permanence sera assurée les mardis 26 décembre et 02 janvier ainsi que le vendredi 29 décembre de 10h00 à 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou ses adjoints.